



Comite de soutien expulsion

Par **gina**, le **30/01/2012** à **21:12**

Bonjour,

Je fais un comité de soutien pour une personne de mon village qui va être expulsée et repartir au pays (Tunisie). J'ai récolté beaucoup de signatures. Cependant, je ne sais pas si elles sont valides sans la carte d'identité. Pourriez-vous me répondre ?

Cordialement.

Par **alterego**, le **31/01/2012** à **00:08**

Bonjour

L'Etat ne l'expulse pas sans raison, il a motivé cette expulsion.

Qu'avez-vous, vous et les autres signataires, à opposer à ce(s) motif(s) ?

Ce n'est pas le nombre de signatures qui est important mais pourquoi selon vous cette décision est injuste.

Même accompagnées des identités des signataires, les signatures ne valent rien. Ca ne remplacera jamais une attestation sur l'honneur (témoignage), en bonne et due forme accompagné de la copie d'une pièce d'identité.

Cordialement

Par **canta**, le **31/01/2012** à **21:17**

bonjour gina: pour quel raison il doit etre expulsé car comme on vous la dit la france n'expulse pas sans raison,aller voire sur le forum mariage gris et droit des etranger car il y a beaucoup de raison pour etre expulsé bonsoir.